

Échéances des mesures liées au coronavirus

Dispenses de cotisations sociales	Trimestres	Échéance de la demande
	T1	31/03/2021
	T2	30/06/2021
	T3	30/09/2021
	T4	31/12/2021
	Régularisation - suppléments 2018 avec date d'effet au T1	Dans les 4 trimestres après la date d'effet
	Régularisation - suppléments 2018 avec date d'effet au T2	Dans les 4 trimestres après la date d'effet
	Régularisation - suppléments 2018 avec date d'effet au T3	Dans les 4 trimestres après la date d'effet
	Régularisation - suppléments 2018 avec date d'effet au T4	Dans les 4 trimestres après la date d'effet

Report de paiement (1 an)	Trimestres	Échéance de la demande
	T1	15/09/2020
	T2	15/09/2020
	T3	15/09/2020
	T4	15/12/2020
	Régularisation - suppléments 2018 avec date de paiement 25/03/2020	15/09/2020
	Régularisation - suppléments 2018 avec date de paiement 25/06/2020	15/09/2020
	Régularisation - suppléments 2018 avec date de paiement 25/09/2020	15/09/2020
	Régularisation - suppléments 2018 avec date de paiement 25/12/2020	15/12/2020

Droit passerelle complet	Mois	Échéance de la demande
1.291,69 ou 1.614,10 euros		
	mars	30/09/2020
	avril	31/12/2020
	mai	31/12/2020
	juin	31/12/2020
	juillet	31/03/2021
	août	31/03/2021

Droit passerelle partiel	Mois	Échéance de la demande
645,85 ou 807,05 euros		
	mars	30/09/2020
	avril	31/12/2020
	mai	31/12/2020
	juin	31/12/2020
	juillet	31/03/2021
	août	31/03/2021

Droit passerelle relance (Redémarrage)	Mois	Échéance de la demande
1.291,69 ou 1.614,10 euros		
	juin	31/12/2020
	juillet	31/03/2021
	août	31/03/2021

Congé parental temporaire	Mois	Échéance de la demande
532,24 ou 875,00 euros		
	mai	30/09/2020
	juin	30/09/2020
	juillet	31/12/2020
	août	31/12/2020

Prime de nuisances	4.000 euros	Échéance de la demande
(prime de fermeture 160 euros/jour après 21 jours)		30/06/2020

Prime de compensation	3.000/1.500 euros	Échéance de la demande
		30/06/2020

Prime de compensation complémentaire	2.000/1.000 euros	Échéance de la demande
		15/08/2020

Indemnités aux entreprises Wallonie	5.000 euros	Échéance de la demande
		12/05/2020

Indemnité compensatoire unique Wallonie		Échéance de la demande
	5.000 euros	31/05/2020
	2.500 euros	30/06/2020

Prime de nuisances Bruxelles	4.000 euros	Échéance de la demande
		1/06/2020

Prime de compensation Bruxelles	3.000 euros	Échéance de la demande
		30/06/2020

Prime de compensation Bruxelles	2.000 euros	Échéance de la demande
		30/06/2020